

Titre de l'Association : *Club Nautique*
Siège social : *Nice*

Déclaration du <i>19 Février 1912</i>	BUT DE L'ASSOCIATION
Récépissé N° <i>60</i> du <i>26 Février 1912</i>	<i>Club Nautique</i> Développer les goûts des choses maritimes.
Insertion à l'Officiel du _____	
Recueil des Actes administratifs de la Préfecture. (N° _____ du _____)	
Dates des Modifications (N° du Récépissé _____)	
<i>non</i> <i>Me satisfaisant de</i>	COMPOSITION DU BUREAU
	Président : M. <i>Paul Chavard</i> V.-Président : M. <i>Ch. Gibert</i> Secrétaire : M. <i>G. Van der West</i> Trésorier : M. <i>P. Zardo</i>

OBSERVATIONS

ANNONCES

Les annonces sont reçues chez MM. LAGRANGE, CERF et C^{ie}, 8, place de la Bourse, Paris :

L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Ministère de la guerre.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES

Adjudication à Paris, le 4 avril 1912.

Fourniture de 4.200 kilogrammes de viande fraîche, en quartiers, à livrer à l'usine d'essais de Billancourt dans le courant du mois d'avril 1912.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux du sous-intendant militaire, directeur du dépôt des modèles et de l'usine d'essais, 8, boulevard des Invalides, à Paris.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Ministère des colonies.

ERRATUM au Journal officiel de la République française du 9 mars 1912.

Page 2339,
3^e colonne :

EMPRUNT AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

1910
1^{er} portion.

Au lieu de : 6.646 à 6.647.
Lire : 6.646 à 6.648.

M. PESQUÉ (Alexandre-Edmond), né le 13 novembre 1870 à Bruxelles, demeurant au Bouscat-Bordeaux (Gironde), sollicite l'autorisation d'ajouter à son nom celui de : DE GEMINI.

Monsieur MAURICE-LOUIS VUILLET, demeurant à Paris, 58, rue de Courcelles, se pourvoit auprès de Monsieur le garde des sceaux pour obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui d'YENNE.

Signé : VUILLET.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

(Art. 1^{er} du décret du 16 août 1901.)

10 août 1911. FANFARE MUNICIPALE DE NOGENT-LE-BERNARD (Sarthe). Etude musicale.
Siège social : Mairie.

14 janvier 1912. Déclaration de la société civile COMITÉ DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOMBARD, DUPREY ET C^{ie}.
Objet : Défense en commun des intérêts des actionnaires de la société en commandite LOMBARD, DUPREY ET C^{ie}.
Siège social : 42, rue Etienne-Marechal, Paris.

14 janvier 1912. Société de tir et de préparation militaire l'« AVENIR », de St-Martin-de-Fresnay (Calvados). Siège social : Mairie.
M.-G. PETIT, président.

3 février 1912. SOCIÉTÉ SCOLAIRE DE TIR DE L'ÉCOLE DE CHOISY-EN-BRIE (Seine-et-Marne). Objet : Etude du tir. Perfectionnement de l'éducation physique.

13 février 1912.

Société de tir et gymnastique « LA LOUROUNAISE », à Adervielle (Hautes-Pyrénées). Objet : Préparation et perfectionnement militaires.

19 février 1912. CLUB NAUTIQUE DE NICE. Objet : Développement des choses maritimes. Siège social : 93, quai du Midi, à Nice (Alpes-Maritimes).

20 février 1912. COMITÉ COMMUNAL RÉPUBLICAIN MOCRAPIQUE. Objet : Défendre les intérêts de la commune de Chanceaux-s./Choisille. Siège : Café Fergon, Chanceaux-s./Choisille (Indre-et-Loire).

21 février 1912. Société de pêche à la ligne LA VANDOISE, de Tavaux (Aisne).
Siège social : Mairie.

22 février 1912. L'ALPHEMIEN À CORBEIL (Seine-et-Oise). Société lyrique et théâtrale.

24 février 1912. MUTUELLE-MÉDICALE, à Vougeot (Côte-d'Or). Paiement des frais médicaux.

24 février 1912. LA FRETTOISE, à la Frette (Isère). Gymnastique. Tir. Sports.

25 février 1912. SYNDICAT DES PÊCHEURS AMATEURS ET PROFESSIONNELS. Protection et repeuplement du poisson. Siège social : Caderousse (Vaucluse).

27 février 1912. « LA FRATERNELLE » d'Ambigny-aubac (Nord). Objet : Préparation au service militaire. Siège social : Ecole.

27 février 1912. SOCIÉTÉ DES JEUX FLORAUX DE NICE. Objet : Concours littéraire. Siège : 56, Boulevard Impératrice-Russie, Nice (Alpes-Maritimes).

29 février 1912. Société d'épargne : L'ESPÉRANCE EVAHONNIENNE, à Evaux (Creuse).

1^{er} mars 1912. SOCIÉTÉ DE TIR DES SAPEURS-POMPIERS DE LANDRECIÉS. Etude théorique et pratique du tir.
Siège social : Mairie de Landrecies (Nord).

2 mars 1912. SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR, DE PRÉPARATION ET DE PERFECTIONNEMENT MILITAIRES DU CANTON DE LIZY-SUR-OURÇQ. Siège : Mairie de Lizy (Seine-et-Marne).

2 mars 1912. SOCIÉTÉ CANTONALE DE PRÉPARATION ET DE PERFECTIONNEMENT MILITAIRES DE MONTBENOÎT. Objet : Propagation du tir et préparation au brevet d'aptitude militaire. Siège social : Montbenoit (Doubs), maison d'école.

6 mars 1912. LIBRE PENSÉE DE CARPENTRAS ET DE L'ARRONDISSEMENT.

Combattre la superstition.
Siège social : Mairie, Carpentras (Vaucluse).

7 mars 1912. LA FRATERNELLE DE CRANÇOT. Objet : Etude des questions économiques et sociales. Création entre ses membres des relations amicales. Récréations en commun. Siège : Crançot (Jura).

7 mars 1912. COLONIA-CLUB, 78, rue Taithou Paris. Objet : Favoriser l'expansion coloniale.

9 mars 1912. L'ESPÉRANCE. Briouze, rue d'Alentant (Orne). Gymnastique, tir, sports.

10 mars 1912. L'AMICALE. Objet : Tir. Siège : Ecole d'Avesnes-le-Sec (Nord).

11 mars 1912. JEUNESSE RÉPUBLICAINE ET LAIQUE Libourne (Gironde). Propagande républicaine.

12 mars 1912. SOCIÉTÉ DE TIR SCOLAIRE COMMUNALE D'ÉTON. Objet : Etude théorique et pratique du tir. Siège social : Ecole communal d'Éton (Meuse).

Compagnie des Chemins de fer de l'Est

MM. les actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le Mardi 23 Avril 1912, à trois heures précises, dans la salle de la Société d'Horticulture de France rue de Grenelle, n° 84, à Paris (7^e).

Cette Assemblée aura à statuer sur les questions portées à l'ordre du jour, et notamment sur l'autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réaliser, par voie d'emprunt, au fur et à mesure des besoins de la Compagnie, une somme de 300 millions, dans la forme, aux conditions et aux époques successives que le Conseil déterminera.

A condition de remplir les formalités prescrites par les statuts, tous les titulaires ou porteurs de 40 actions au moins (y compris les actions de jouissance) sont membres des Assemblées générales. Nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'Assemblée Générale.

Sur la demande des ayants droit, des cartes d'admission seront délivrées ou envoyées :

1^o Aux titulaires d'un certificat de 10 actions nominatives, établi par la Compagnie et portant une date antérieure de 15 jours à celle de la réunion ;

2^o Aux possesseurs de 10 actions au porteur qui auront déposé à la Caisse des Titres de la Compagnie, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 146 à Paris, du samedi 23 Mars au samedi 6 avril de onze heures à trois heures (les dimanches exceptés), soit leurs actions elles-mêmes, soit un récépissé de ces titres, délivré au moins 15 jours avant la date de l'Assemblée par la Banque de France ou par les autres établissements de crédit désignés par le Conseil d'administration.

La liste des Actionnaires qui auront déposé

PRÉFECTURE
DES
ALPES-MARITIMES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2^{me} Division, 2^{me} Bureau

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

ASSOCIATIONS
(Loi du 1^{er} juillet 1901)

Le Préfet des Alpes-Maritimes,

Vu l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les contrats d'association ;
Vu les articles 1, 3, 5, 6, 7 du décret du 16 août 1901, portant règlement
d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

Certifie avoir reçu le 28 Juin 1951.
de Monsieur Joze Tordo (Secrétaire Général.
demeurant à Nice 6 bis Avenue du Cap de Nice
une déclaration en date du 27 Juin 1951
par laquelle il fait connaître

~~la constitution d'une Association ayant les caractéristiques suivantes :~~

les modifications apportées aux statuts de l'Association ;

les changements survenus dans la composition du Conseil d'Administration de
l'Association.

Titre : Club Nautique de Nice

But : Développement des choses maritimes

Siège Social : Bd Franck Pilatte Bassin de la Tour Rouge Nice

Pièces annexées à la déclaration.

(A) Deux copies sur timbre des statuts.

Nice, le 28 Juin 1951

LE PRÉFET :

Pour le PRÉFET

Le Chef de mission

